



Responsable du musée La Galerie

390 Rue Henri Fabre
38926 Crolles Cedex

Référence de l'offre :	Direction de la culture et du patrimoine culturel – Réf. 038250324000234
Référentiel CNFPT :	C4E-14
Date de diffusion :	24/03/2025
Nombre de poste :	1
Poste à pourvoir :	1^{er} juillet 2025
Date limite de candidature :	21 avril 2025
Date prévisionnelle de l'entretien :	5 mai 2025
Type d'emploi :	Contractuel ou Titulaire externe en disponibilité
Type de recrutement :	CDD de juillet à janvier 2026
Cadre d'emplois :	Des attachés territoriaux ou des attachés de conservation du patrimoine – Catégorie A
Lieu de travail :	Musée La Galerie –2 avenue des Bains– 38 580 Allevard-Les-Bains
Temps de travail :	Temps complet (36 heures hebdomadaires – Congés annuels + RTT)
Environnement de travail :	<p>Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.</p> <p>Rattachée à la direction de la culture, La Galerie-Musée d'Allevard-les-Bains fait partie du réseau des musées du Grésivaudan avec le Musée des Forges et Moulins et le Musée de la Combe de Lancey. Musée de France, il conserve des collections en lien avec l'histoire locale du pays d'Allevard sur les thématiques du thermalisme, de l'industrie métallurgique et hydroélectrique, du tourisme et de de l'agriculture.</p> <p>Après un vaste chantier de rénovation, le musée a rouvert ses portes le 1er juillet 2023 dans l'ancien casino du parc thermal.</p> <p>L'exposition permanente propose une découverte de l'histoire du pays d'Allevard à travers trois grandes thématiques : la métallurgie du fer, l'histoire de la station thermale et le développement du tourisme et des sports d'hiver. Ludique et diversifié, le parcours d'exposition mêle objets, multimédias, jeux, manipulations, maquette, pour découvrir et comprendre l'évolution de ce territoire de montagne. Un espace d'exposition temporaire permet également de renouveler chaque année la présentation des collections.</p>
Descriptif du poste :	<p>Sous la responsabilité de la directrice de la culture, l'agent/e a la responsabilité scientifique, culturelle, technique du Musée d'Allevard. Il/elle met en œuvre l'ensemble des ressources nécessaires pour enrichir, étudier, conserver, transmettre, et valoriser les collections et le patrimoine. Il/elle est le/la garant/e du bon fonctionnement administratif, technique et financier de l'équipement. Il/elle impulse et assure la mise en œuvre des projets de la direction (Plan Local d'Education Artistique et Culturelle/ Projet Culturel de Territoire) au sein de l'établissement.</p>
Missions :	<p>Assurer le management et l'animation de l'équipe (4 agents)</p> <ul style="list-style-type: none">• Organiser le fonctionnement de l'équipe en fonction des projets et des ouvertures de l'équipement• Veiller au respect des procédures RH• Accompagner les personnels et conduire les entretiens professionnels

Piloter la gestion des collections et des fonds documentaires : étude, acquisition, conservation et restauration

- Garantir la réalisation de l'inventaire et du récolement décennal en conformité avec la réglementation
- Garantir la conservation préventive et curative des objets.
- Mobiliser des financements publics et privés

Piloter la mise en valeur des collections

- Concevoir des projets de valorisation des collections
- Piloter la mise en place d'un programme de médiation en lien notamment avec l'EAC
- Elaborer la programmation culturelle (expositions, animations) et superviser sa mise en œuvre.
- Elaborer et suivre une politique d'évaluation permanente des actions et des publics permettant d'adapter les actions de valorisation des collections
- Elaborer une politique des publics active

Elaborer et mettre en œuvre une politique de rayonnement de l'établissement

- Développer et renforcer les relations avec les associations partenaires et les musées territoriaux.
- Représenter le musée et le Grésivaudan auprès des partenaires institutionnels et associatifs
- Elaborer sous la tutelle de la direction de la communication une stratégie de communication en cohérence avec les musées de la CCLG
- Animer et développer le réseau des musées de la CCG notamment par l'impulsion de projets transversaux
- Développer et entretenir des réseaux professionnels
- Rechercher et développer des partenariats financiers et d'actions avec des partenaires publics et privés

Garantir la sécurité de l'équipement et de son fonctionnement administratif et financier

- Elaborer les procédures propres à l'équipement dans le respect des procédures mises en place par la collectivité
- Veiller au respect des procédures
- Elaborer et suivre le budget de l'équipement
- Elaborer les documents administratifs (conventions, demandes de subvention, délibérations, etc.)
- Rédiger les rapports d'activité et bilans annuels
- Contrôler la régie de recette.

Assurer la mise en œuvre des projets de la direction au sein du musée

- Impulser et piloter le déploiement des EAC dans la programmation culturelle du musée
- Impulser et piloter la mise en œuvre du PCT dans le projet d'établissement

Spécificité(s) du poste :

Travail le week-end en fonction des ouvertures du musée et du roulement des agents

Planning :

Horaires irréguliers avec amplitude variable (soirées, week-ends), en fonction des obligations du service public.

Rythme de travail avec des pics d'activité liés aux projets et à la programmation de l'établissement.

Déplacements fréquents.

Profil demandé

- **Diplôme de l'enseignement supérieur en muséologie, histoire, histoire de l'art ou ethnologie requis.**
- Une expérience sur un poste similaire est souhaitée
- Une expérience significative en management est souhaitée
- Expertise en muséologie, gestion du patrimoine, gestion de collections et conservation préventive, médiation culturelle.
- Maîtriser la conduite et le management de projets culturels (programmation culturelle, expositions)
- Maîtriser les outils d'animation de réunion, de concertation et d'intelligence collective

- Maîtriser les enjeux, les évolutions et le cadre réglementaire des politiques publiques du patrimoine et des musées.
- Garantir le fonctionnement et le cadre réglementaire (sécurité, accessibilité) de l'établissement culturel
- Maîtriser les techniques de reporting
- Sens de l'organisation, de l'écoute, du travail en équipe et de la communication
- Capacité d'adaptation aux différents interlocuteurs (élus, associatifs, publics, financeurs, privés)
- Forte capacité d'analyse et de synthèse, de négociation et d'anticipation
- Permis B

Rémunération

Salaire **minimum** par mois de **1944.49 € brut** (échelon 1) + **600 € brut prime fonction** + **prime contrainte 75€** + **prime complémentaire** équivalente à 1/12^{ème} de la rémunération

Avantages

- Télétravail 1 jour / semaine maximum (après 3 mois sur la mission)
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).

Sous conditions : Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Procédure

Envoyer candidature (lettre et CV) en remplissant le formulaire en ligne à l'adresse suivante : <https://www.le-gresivaudan.fr/emploi> ou par courrier à communauté de communes Le Grésivaudan 390 Rue Henri Fabre 38926 Crolles Cedex.

Contact

Pour tout renseignement sur le poste contacter :

Mme Gaëlle Berthou-Cochet, directrice de la culture : gberthoucochet@le-gresivaudan.fr / Tél. pro 06 35 02 81 22

Règle statutaire

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, selon les principes du code général de la FPT (Article L. 332-14 du CGFP et article L. 332-8, 2^o du CGFP).

Travailleurs handicapés

Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.